Prévoyance loi Madelin

Par Gabriel39

. ... •

Bonjour, Monsieur, Madame.

Ma compagne est décédée et elle avait souscrit une prévoyance loi Madelin et j hérite de cette prévoyance. L assurance vient de m envoyer un courrier comme quoi j allais toucher une rente. Puis je demander à l assurance de me verser le capital en une seule fois.

Merci pour votre réponse Cordialement Gabriel

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est le contrat qui prévoit si vous avez le choix entre une rente et un capital.

Il faut vous renseignez auprès de l'organisme et/ou bien relire le contrat.